1, rue Guy de Maupassant
27640 BREUILPONT
02 32 26 07 31
mairiebreuilpont@wanadoo.fr
Lundi - Mercredi - Vendredi :
De 13h30 à 17h30
Samedi :
De 10h00 à 12h00

1, rue Guy de Maupassant
27640 BREUILPONT
02 32 26 26 25
Lundi - Mercredi - Vendredi :
De 13h30 à 17h30
Samedi :
De 10h00 à 12h00

Directeur de la publication :
Michel Albaro
Comité de rédaction :
Christophe Babillot, Isabelle Clique, Valérie Joubert
Conception - Réalisation :
Ccdille

ÉDITO DU MAIRE

Chères Breuilpontoises, chers Breuilpontois

Dans l'actualité municipale, avril aura été le mois des finances avec le vote par le conseil municipal, du budget administratif, du compte de gestion, et du budget primitif.

Le budget de cette année où la baisse de la dotation globale de fonctionnement se fait sentir, est toujours ambitieux, volontariste, conforme à nos engagements pris lors de la dernière campagne électorale.

Du côté des investissements, notre prudence à économiser régulièrement paie aujourd'hui. En effet, notre capacité d'autofinancement, nous permet d'investir encore tout en réduisant l'endettement communal qui d'ailleurs n'est pas très élevé. L'investissement, c'est indirectement de l'emploi au niveau local.

Pour la 5ème année consécutive, les taux de fiscalité locale n'augmenteront pas et nous portons nos efforts vers une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement, seul moyen de maintenir la pression fiscale à un niveau raisonnable, tout en portant la réalisation de projets à long terme.

C'est aussi l'occasion de vous présenter le bilan financier de l'année écoulée et de vous soumettre les chiffres du budget primitif pour l'année en cours (articles détaillés dans ce numéro).

D'avance je remercie le conseil municipal et tous les services pour leur forte implication, car il ne s'agit pas, seulement d'inscrire des chiffres au budget, mais il faut surtout exécuter ce budget.

Toujours à votre écoute et disponible pour vous rencontrer.

Que vous ayez ou pas l'occasion de partir, je vous souhaite de profiter pleinement de l'été pour vous reposer et prendre du temps pour souffler un peu.

M. Albaro, maire

Comprendre le budget municipal

DÉFINITIONS

Le budget municipal est l'acte fondamental de la gestion communale. Il comprend la totalité des dépenses et des recettes afférentes à l'exercice et à la collectivité considérée. En effet, en dehors du budget municipal, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser.

Le budget municipal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation :

- c'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à engager sur une année civile,
- c'est aussi un acte d'autorisation : c'est l'acte juridique par lequel le Maire, organe exécutif de la collectivité locale, est autorisé à engager les dépenses et percevoir les recettes votées par le conseil municipal.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN BUDGET

L'élaboration du budget doit répondre aussi à des règles définies par le Code général des collectivités territoriales. Elles se divisent en quatre étapes :

- le vote du compte administratif et le compte de gestion de l'année précédente,
- le rapport d'orientation budgétaire,
- le vote du budget primitif, qui est prévisionnel de l'année en cours,
- le vote des décisions modificatives.

LE COMPTE ADMINISTRATIF ET LE COMPTE DE GESTION

En fin d'année civile, le compte administratif par budget (correspondant aux dépenses réellement payées) permet de connaître le résultat de l'exercice (excédent ou déficit). Ce compte administratif est le condensé de toutes les écritures passées dans l'année et qui permet de contrôler les actions réalisées ou non. Il est approuvé, par un vote solennel, par les conseillers.

Le compte administratif est présenté par le Maire et doit être validé par le Conseil Municipal (le Maire ne prend pas part au vote). Il est également adressé à la Préfecture et à la Trésorerie pour validation.

Toutes les pièces comptables relatives aux dépenses et aux investissements sont conservées en Mairie et traitées informatiquement. La Cour des Comptes procède à des contrôles réguliers des documents et décisions prises pour protéger les citoyens. Le Maire et les autres élus sont donc constamment surveillés.

Vous trouverez ci-après les grandes lignes du compte administratif de Breuilpont année 2017.

LE COMPTE ADMINISTRATIF, ET LE COMPTE DE GESTION 2017 ONT ÉTÉ VOTÉS LE 6 AVRIL 2018.

	DÉPENSES FONCTIONNEMENT	ANNÉE 2017 Budget
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	220 255,46
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	302 576,96
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	109 372,94
	DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES	**632 205,36**
66	CHARGES FINANCIERES	5 914,87
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	81,90
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	0,00
	DÉPENSES RÉELLES	**638 202,13**
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 007,00
	PRODUITS FINANCIERS	**645 209,13**

	RECETTES FONCTIONNEMENT	ANNÉE 2017 Budget
002	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
013	ATTÉNUATION DE CHARGES	4 361,62
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS PRESTATIONS DE SERVICE MARCHANDISES	66 218,72
73	IMPÔTS ET TAXES	524 292,67
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	175 136,78
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 460,69
76	PRODUITS FINANCIERS	5,57
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 142,14
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
0	**TOTAL DES RECETTES**	**793 618,19**

	DÉPENSES INVESTISSEMENTS	ANNÉE 2017 Budget
001	RÉSULTAT REPORTÉ	0
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	0
040	040-OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	0
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	40 823,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 352,00
204	AUTRES GROUPEMENTS-BÂTIMENTS	20 197,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	269 500,00
23	CONSTRUCTIONS	0
27	TITRE IMMOBILISÉ	0
	TOTAUX	**340 871,55**

	RECETTES INVESTISSEMENTS	ANNÉE 2017 Budget
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATON (RECETTES)	0,00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	7 007,00
41	041 - OPÉRATIONS PATRIMONIALES	0,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RÉSERVES	72 923,61
1068	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 024,00
16	EMPRUNTS	200 000,00
	TOTAUX	**293 954,61**

LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Deux mois maximum avant le vote du budget de la ville, le maire présente au conseil municipal les actions prioritaires pour l'année. Ce rapport permet aux élus d'effectuer une analyse rétrospective et prospective des finances locales.

LE BUDGET PRIMITIF

L'ÉLABORATION

Pour être opérationnel, il doit être voté (c'est à dire approuvé) par le conseil municipal. Le budget est élaboré par les élus, en s'efforçant de contrôler les dépenses et les recettes pour aboutir à l'équilibre. Cet exercice fait la synthèse des choix politiques des élus, et d'autres éléments non maîtrisables, tels que les dotations de l'État, les subventions à projet, l'évolution de certaines dépenses (personnel, entretien du patrimoine, charges liées aux écoles). Ces éléments sont évoqués lors du rapport d'orientation budgétaire.

COMPOSITION DU BUDGET

Le budget se compose de 2 sections : la section de fonctionnement (dépenses et recettes), dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement (dépenses et recettes), qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Chaque section doit être présentée en équilibre c'est à dire que les recettes doivent couvrir les dépenses. L'épargne, toujours dégagée sur le budget de fonctionnement est transférée au crédit du budget investissement.

Après le vote du budget, un exemplaire est adressé à la Préfecture d'Evreux qui le vérifie et le valide ; un exemplaire est également adressé à la Trésorerie de Pacy-sur-Eure.

Notre commune gère 2 budgets, à savoir :

- le budget communal,
- le budget C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

LE BUDGET PRIMITIF 2018 A ÉTÉ VOTÉ LE 6 AVRIL 2018

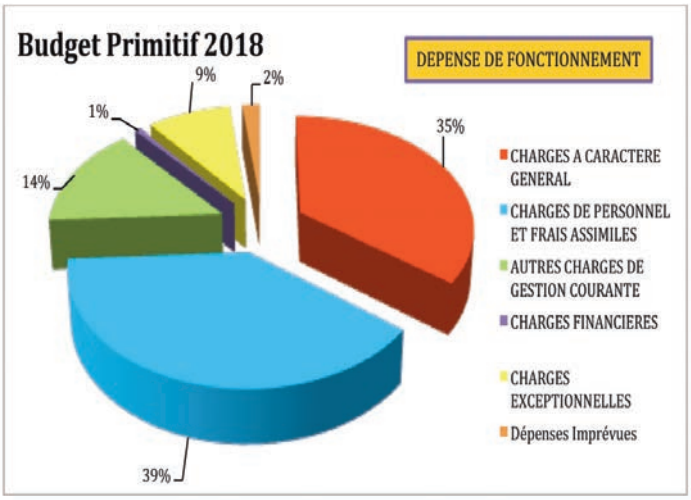

	DÉPENSES FONCTIONNEMENT	ANNÉE 2018 Budget
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	284 902,92
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	313 175,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	116 858,00
	DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES	**714 935,92**
66	CHARGES FINANCIÈRES	5 104,51
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	71 757,48
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	15 000,00
	DÉPENSES RÉELLES	**806 797,91**
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	292 412,30
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 268,63
	TOTAL DES DÉPENSES	**1 108 478,84**

RECETTES FONCTIONNEMENT		ANNÉE 2018 Budget
002	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	303 199,50
013	ATTÉNUATION DE CHARGES	11 190,00
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS PRESTATIONS DE SERVICE MARCHANDISES	68 962,64
73	IMPÔTS ET TAXES	554 449,70
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	147 527,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 150,00
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
0	**TOTAL DES RECETTES**	**1 108 478,84**

LES DÉCISIONS MODIFICATIVES

Au cours de l'année, la ville perçoit de nouvelles recettes non connues au moment du vote du budget. Elle peut proposer de nouvelles dépenses au cours de l'année. Ces ajustements du budget s'appellent des décisions modificatives, elles sont votées par le conseil municipal. Elles peuvent être également proposées dans un budget supplémentaire. Le budget primitif et les décisions modificatives forment le budget total de la commune.

DÉPENSES INVESTISSEMENTS		ANNÉE 2018 Budget
001	RÉSULTAT REPORTÉ	121 844,35
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	15 000,00
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	5 166,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	56 378,56
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 749,20
204	AUTRES GROUPEMENTS-BÂTIMENTS	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 424,00
23	CONSTRUCTIONS	671 383,94
27	TITRE IMMOBILISÉ	2 000,00
0	**TOTAUX**	**973 946,05**

RECETTES INVESTISSEMENTS		ANNÉE 2018 Budget
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATON (recettes)	292 412,30
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 268,63
41	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	5 166,00
10	DOTATIONS - FONDS DIVERS ET RÉSERVES	243 648,12
1 068	EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	423 451,00
16	EMPRUNTS	0,00
	TOTAUX	**973 946,05**

LA LECTURE DU BUDGET

Ce n'est certes pas un exercice facile pour qui n'a pas de bases de comptabilité. L'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit que les dépenses et les recettes soient classées à partir de deux critères : la nature et la fonction. La comptabilité par nature s'organise selon l'architecture suivante : comptes de capitaux, d'immobilisations, de trésorerie, comptes d'engagement hors bilan. La comptabilité par fonction permet de classer les dépenses selon leur affectation : services généraux, sport et jeunesse, aménagement des services urbains et environnement.

il faut lire les budgets sur plusieurs années pour apprécier la situation en raison des effets de "reports" assez fréquents (c'est à dire lorsqu'un projet d'investissement se déroule sur plusieurs années).

L'EXÉCUTION DU BUDGET

Dans la comptabilité publique, le principe de base est la séparation de l'ordonnateur et du comptable. L'ordonnateur est celui qui décide de l'opportunité des dépenses et prescrit l'exécution des dépenses et des recettes, c'est le maire pour la commune. Le comptable du Trésor Public contrôle et exécute les opérations, c'est un agent de l'État. Il est le seul à opérer sur les fonds publics. Pour la ville de Breuilpont c'est le comptable de Pacy-sur-Eure. Le budget est également soumis comme toutes les délibérations de conseil municipal au contrôle de légalité de la préfecture d'Evreux.

Conseil Municipal des Jeunes

Deux temps forts de l'action du CMJ se sont déroulés les 13 et 14 avril.

Le vendredi 13 fut un jour de chance, celui qu'avait choisi le CMJ pour présenter et vendre ses T-shirts au logo du CMJ. Les services techniques de la mairie avaient installé le point de vente à la sortie de l'école. La vente n'a pas été un grand succès mais permettra d'acheter graines et plantes pour les jardinières solidaires disposées à l'entrée du stade.

Le CMJ renouvellera une vente lors de la kermesse de l'école.

Le lendemain 14 avril le CMJ avait organisé une opération nettoyage nature, le succès fut au rendez-vous, le soleil, les participants et surtout une collecte faible et raisonnable de déchets, certes toujours les mêmes, papiers, cannettes, bouteilles… alors il faut insister sur le respect de la nature pour chacun d'entre nous afin qu'elle soit belle pour tous.

Un goûter clôtura cet après-midi, merci aux mamans d'avoir confectionné des gâteaux, merci aux papas d'être avec nous et MERCI à tous. Rendez-vous pour une prochaine fois et MERCI à tous les breuilpontois et breuilpontoises pour que la prochaine fois l'on rentre bredouilles.

LES BOUCHONS

Merci à ceux qui ont directement déposé les bouchons aux points de collecte d'Evreux et Vernon, à l'école ; nous espérons atteindre les 200 kg pour l'été. Merci à tous.

LES JARDINIÈRES SOLIDAIRES

Vous avez dû remarquer les 6 jardinières disposées à l'entrée du stade, elles ont été conçues par le CMJ afin de créer un espace de plantation commun et solidaire, à la disposition de tous.

Une jardinière sera destinée aux plantes aromatiques, l'autre sera consacrée aux bienfaits des tisanes et toutes les autres à la culture de légumes.

La vente des T-shirts servira à l'achat de plants et de graines, alors réservez un bon accueil aux jeunes qui vous proposeront leurs T-shirts lors de la kermesse de l'école.

DERNIÈRE MINUTE : une jardinerie de Pacy-sur-Eure a accepté d'aider le CMJ en donnant des paquets de graines, celles-ci ont été semées le 7 mai dernier afin de débuter les plantations et voir « si ça marche ». Deux élues du CMJ et leur maman ont effectué ces semis, un arrosage a été fait et « Dame nature » devrait faire son œuvre à condition de suivre les jeunes pousses, potirons, carottes, radis, salades, persil. Nous verrons à remanier tout cela.

Mais au fait, c'est quoi des jardinières solidaires ? l'objectif est d'apporter quelques légumes à ceux qui en auraient besoin, pour cela chacun est mis à contribution, qui pour sarcler, qui pour arroser, et qui pour replanter. Alors ne faites pas cette binette et venez aider !

De nouveaux aménagements à venir sur votre commune !

L'équipe municipale en place travaille depuis maintenant plus de trois ans au projet de rénovation (agrandissement et économies d'énergie) et de mise en conformité (accessibilité) de plusieurs bâtiments communaux.

Ainsi, la commission travaux après avoir effectué de nombreuses études, mis en place plusieurs concertations et réunions avec différents partenaires, étudié et élaboré les demandes de subventions auprès des acteurs publics locaux et régionaux, a soumis et présenté à l'ensemble du conseil municipal les différents projets, et il a été décidé d'engager les projets suivants :

VOTRE MAIRIE FERA PEAU NEUVE !

Du au fait de l'augmentation de l'effectif administratif et de la création de l'agence postale communale, les locaux de la mairie ne sont plus adaptés à un bon fonctionnement quotidien. Soucieux de préserver la qualité d'accueil et de services, des travaux sont donc nécessaires. Ainsi, une extension à la mairie actuelle sera créée afin d'accueillir une salle de conseil municipal et des sanitaires PMR. Les locaux actuels permettront donc d'agrandir les bureaux, de réaliser des économies d'énergies et d'accueillir les personnes à mobilité réduite grâce à une mise aux normes d'accessibilité.

Ce projet est inscrit au contrat de territoire de Seine Normandie Agglomération.

Durant l'année 2017, les premiers travaux ont été d'instruire les demandes de subventions dès le mois de janvier. L'appel d'offres pour le maître d'œuvre a été publié courant juillet et a abouti au choix de ce dernier en septembre. En parallèle, le permis de construire, pour lequel l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) était indispensable, a été déposé au mois d'octobre pour instruction. Les dossiers d'accessibilité et de sécurité incendie ont également été déposés. Après avis de l'ABF, de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et du SDIS, le permis a été accordé le 27 décembre dernier.

Ce projet d'une estimation totale (assurance, et honoraires compris) de 467 735 € H.T. sera subventionné à hauteur de 133 000 € par l'Etat, de 42 098 € par la Région, de 151 315 € par le Département et de 4 000 € par Seine Normandie Agglomération. Le reste à charge pour la commune de Breuilpont s'élevant donc à 137 324 € HT.

Le marché de recrutement des entreprises est en cours, l'appel d'offres ayant été lancé en février. Les travaux devraient débuter courant juin. La livraison est prévue en décembre-janvier 2019.

Nota : Cet édifice était autrefois l'ancienne orangerie du château de Breuilpont, château aujourd'hui inscrit au titre des Monuments historiques depuis le 13 février 2017.

L'ANCIENNE GARE SERA RÉNOVÉE !

Le rez-de-chaussée verra la création d'un ERP qui accueillera les enfants de la commune dans le cadre du temps périscolaire. Les travaux prévus devront permettre de répondre aux normes de sécurité, d'accessibilité, et de réduire de façon considérable la consommation en énergie à 40 % (cf audit énergétique).

A ce jour, ce projet d'une estimation total de 335 050 € H.T. Demandes de subventions en cours : de 134 020 € par l'Etat (DETR), de 13678 € par la Région et de 115342 € par le Département, SNA 4000€.

Le reste à charge pour la commune de Breuilpont s'élevant donc à 68 010 € HT.

Ce projet est inscrit au contrat de territoire de Seine Normandie Agglomération.

Le 1er étage quant à lui verra la remise aux normes et en conformité d'un appartement destiné à la location. Les études ainsi que les demandes d'instruction sont en cours à ce jour.

Image non contractuelle

L'ANCIENNE MAIRIE ACCUEILLERA UN COMMERCE OU UN SERVICE DE PROXIMITÉ !

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement et de l'aménagement du cœur de ville (étude menée par l'Etablissement Public Foncier de Normandie EPFN) en confortant la présence de commerces, ou services à la personne et autres équipements autour de la mairie.

Ce projet est inscrit au contrat de ruralité de Seine Normandie Agglomération.

Cet ancien bâtiment public sera rénové dans le respect des normes actuelles d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) puisqu'il aura pour vocation de devenir un commerce de proximité ou un service de proximité vecteur de lien social, dans le but de dynamiser la vie communale. Les travaux prévus devront permettre de répondre aux normes de sécurité, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et de réduire de façon considérable la consommation en énergie (audit énergétique réalisé réduction supérieure à 40 %).

Ce projet est inscrit au contrat de territoire de Seine Normandie Agglomération.

Durant l'année 2017, les premiers travaux ont été d'instruire les demandes de subventions dès le mois de janvier. En parallèle, le permis de construire, pour lequel l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) était indispensable, a été déposé au mois de décembre pour instruction.

Ce projet d'une estimation totale de 119 220 € H.T. sera subventionné à hauteur de 31 700 € par l'Etat, de 12 677 € par la Région et de 30 000 € par le Département, SNA 5 000€ demande en cours. Dsil 5 100€, demande en cours.

Retour sur investissement 2 ans 10 800 €.

Le reste à charge pour la commune de Breuilpont s'élevant donc à 23 943 HT €.

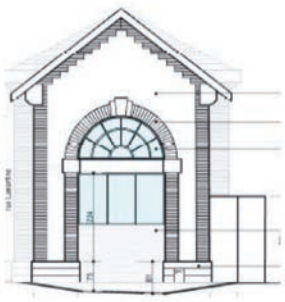

Etat civil

MARIAGES

- Jérémy, André, Jacques BARBIER et Sybille, Marie-Thérèse, Yvette, Paulette DEMAY le 28 avril 2018
- Thierry, Marc LECCIA et Séverine, Marie, Jacqueline DAUFRESNE le 19 mai 2018

Les services techniques

Les services techniques de la commune de BREUILPONT ont pour mission principale de maintenir en bon état de fonctionnement le patrimoine bâti et non bâti de la commune. Direction opérationnelle par excellence, les services techniques constituent la force d'action de la municipalité. Rares sont les dossiers, affaires ou opérations qui ne nécessitent pas leur intervention.

Ils sont, d'une manière permanente, chargés de l'entretien et de la maintenance, au sens le plus large du terme, du patrimoine ainsi que l'exécution de certains projets et travaux neufs. Mais, leurs missions sont loin de se cantonner à ce seul rôle :

- ils préservent et entretiennent la voirie communale (abords des chaussées, trottoirs, places...),
- ils apportent leur soutien logistique aux manifestations communales,
- ils valorisent et entretiennent les espaces verts, et les espaces sportifs, fleurissent la commune,
- ils entretiennent le parc de véhicules et de matériels utilisés par les services municipaux.

Les services techniques de la Mairie de BREUILPONT, c'est une équipe de personnes, au service de la population en charge des missions suivantes :

- l'entretien et la maintenance de la voirie communale,
- l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux,
- l'entretien des espaces verts (élagage, taille des végétaux, tonte...),
- le fleurissement du village,
- la logistique dans le cadre de l'organisation de manifestations communales ou tout autre événement présentant un intérêt pour la vie de la commune.

Nos agents communaux : Benoit MARIE et Jean-Marie GRUEL

LES SERVICES TECHNIQUES

Chaque jour, vous les rencontrez ou croisez dans leurs fonctions. Les services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune BREUILPONT. Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique.

PRÉSENTATION

Les services techniques sont en charge du bon fonctionnement du domaine public. Ils sont composés de 2 agents, Jean-Marie GRUEL et Benoit MARIE, qui organisent et animent le travail qui est réparti dans quatre grands domaines :

LA VOIRIE

- Balayage/état routier,
- Nettoyage des fossés et accotements,
- Désencombrement des voiries,
- Propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales,
- Décorations de Noël…

LES ESPACES VERTS

- Taillage,
- Élagage,
- Fleurissement,
- Tonte,

LES ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX

- Chauffage,
- Électricité,
- Plomberie,
- Peinture.

LES MANIFESTATIONS :

- Apports logistiques et techniques…

La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir dans de nombreux domaines.

Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels (neige verglas etc.).

MATÉRIEL

Pour mener à bien leurs missions, les services techniques disposent de véhicules et matériels indispensables :

- Une flotte de 3 véhicules utilitaires,
- Balayeuse,
- Tracteur et micro-tracteur,
- Débroussailleuse,
- Rotovateur,
- Tondeuses et autoportées…

BESOINS D'INTERVENTION

En cas de besoin, les demandes doivent toujours être adressées à l'accueil de la mairie qui transmettra l'information aux services techniques ou à l'élu concerné dans les plus brefs délais.

Tél. 02 32 26 07 31

E-mail
mairiebreuilpont@wanadoo.fr

ou directement à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.

TOUR DE FRANCE

QUELQUES MESSAGES DE SÉCURITÉ

- Surveillez bien vos enfants. Ne traversez pas la route adultes et enfants.
- Ne vous installez ni en sortie de virage, sans visibilité, ni dans les descentes.
- Attention au passage de la caravane publicitaire. Restez sur le bord de la route et ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la chaussée.
- Evitez les chiens et si vous avez un chien, tenez-le impérativement en laisse.
- Attention lorsque vous filmez ou prenez des photos. N'oubliez pas que les distances sont modifiés par l'objectif et évitez de faire des « selfies ».
- Ne courez pas à côté des coureurs, même pour les encourager.
- Attention à la chaleur ! Munissez-vous de boissons (sans alcool) de chapeaux et de crème solaire.
- Ne laissez jamais un enfant se reposer dans une voiture en plein soleil.
- Enfin, sachez que le survol de la caravane et de la course par des drones est interdit.

En suivant scrupuleusement toutes ces règles de sécurité, vous garderez un excellent souvenir de la plus grande course cycliste au monde qui ne passe à Breuilpont qu'une fois ou deux par siècle. C'est donc un événement à ne pas rater en espérant que nous pourrons tous garder un excellent souvenir de ce 14 juillet pendant longtemps.

LA TONTE RAISONNÉE EN TEST À BREUILPONT

Depuis le début de l'année (11 février 2018), la municipalité de Breuilpont se lance dans une nouvelle démarche écologique en créant un plan de gestion différencié des espaces verts communaux. Dans certains cas, cela peut augmenter la biodiversité de plus de 40% !

Si la mairie de BREUILPONT a banni les pesticides depuis plusieurs années, elle souhaite aujourd'hui aller plus loin. Frédéric BREMARD, adjoint au maire, a ainsi proposé aux agents des services techniques et aux élus de mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune.

Et tient à préciser : *« Il ne s'agit pas de ne plus entretenir. Le but est d'adopter un mode de gestion plus respectueux de l'environnement, tenant compte de la biodiversité et du principe de développement durable. »*

Ce principe, qui existe déjà dans certaines collectivités, est né de plusieurs constats. D'une part, les surfaces à gérer sont de plus en plus vastes et l'entretien n'est pas toujours pris en compte en amont des projets. Ensuite, l'uniformisation de l'entretien et du fleurissement, tout comme les coupes rases, appauvrissent le paysage et la biodiversité.

Les services techniques ont donc mis en place de nouvelles approches depuis le mois de mars 2018.

En premier lieu, les espaces verts sont dorénavant classés selon trois modes de tontes. Les zones T1 sont celles où la pelouse sera la plus rase (par exemple, dans les espaces de jeux ou au cimetière). Les secteurs T2 verront leur hauteur de coupe plus élevée (sur certains accotements dont les abords restent fréquentés, par exemple). La catégorie T3 correspond surtout aux talus qui ne seront plus débroussaillés qu'une à deux fois par an.

La taille des arbres et arbustes sera aussi moins fréquente.

Cela permet de conserver des « refuges » pour la biodiversité. Une tonte plus haute de 10 cm permet ainsi d'augmenter la biodiversité de… 40% !

La commune devra aussi investir dans une broyeuse. Grâce à elle, les agents communaux disposeront à l'avenir d'un grand stock de broyât et de copeaux issus des travaux de coupes ou d'élagage. Ces matières végétales seront recyclées en réalisant des paillages dans des parterres ou autour des arbustes, limitant le temps de désherbage.

Cela diminue également la masse de déchets destinée à la déchetterie.

Enfin, les agents des services techniques (à l'initiative de Benoit, notre responsable espace verts) ont proposé que les prochaines jachères fleuries privilégient les plantes mellifères, favorables aux insectes pollinisateurs.

Ces approches sont, bien sûr, nouvelles et demandent des adaptations dans le temps. Elles seront aussi l'objet de questionnements du public, nécessitant une campagne de sensibilisation. Les mentalités doivent, en effet, évoluer car la culture de l'herbe rase reste très ancrée dans les esprits.

Un premier bilan sera réalisé à l'automne, mais nul doute que plantes et insectes devraient plébisciter cette action !

ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

STOP AUX BRUITS INUTILES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs…) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant… sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

BRUITS DE CHANTIER

Ils sont autorisés :

- entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés),
- exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur…)

Ils sont autorisés :

- de 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

TAPAGE NOCTURNE

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe. Code pénal : R 623-2.

TRAVERSÉE EN 2018
TOUR DE FRANCE

LE 14 JUILLET 2018 entre 12h20 et 12h25

Comme annoncé dans notre dernier numéro, Breuilpont se souviendra longtemps du 14 Juillet 2018. Pour la première fois depuis 1961 le Tour de France traversera notre commune au kilomètre 25 de la 8ème étape qui en compte 181 qui mènera les coureurs de Dreux à Amiens. Le Tour dans son ensemble regroupe 4 500 personnes accréditées, 2 400 véhicules, 294 accompagnateurs, 43 motards de la Garde républicaine, 5 hélicoptères, 647 médias, 2 269 journalistes, avec une diffusion en direct sur 60 chaînes de télévision dans le monde et en différé dans 190 pays.

À partir de 10h25 passera la « Caravane publicitaire » qui précède la course depuis 1930 ! En 2017 cela rassemblait 170 véhicules animés et décorés – 600 personnes – 12 à 15 millions de cadeaux distribués – 13 Gardes républicains - 3 voitures Mission Police - 3 ambulances - 1 voiture sécurité public en amont de la caravane environ 10 min avant le passage, 4 motos régulation pour chaque quart de la caravane - 1 voiture de fermeture de la caravane, 1 voiture sécurité public entre la caravane et la course - 1 voiture radio - 1 avion qui survole la course.

Horaire prévu à ce jour

KILOMÈTRES				HORAIRES			
à parcourir	parcourus		ITINÉRAIRE	Caravane	48 km/h	46 km/h	44 km/h
			FRANCE				
			EURE-ET-LOIR (28)				
		VC	DREUX (VC-D928) Départ fictif	09:35	11:35	11:35	11:35
		D928	FERMAINCOURT				
181	0		DREUX Départ réel	09:50	11:50	11:50	11:50
173.5	7.5		La Ferme Ficelle (SOREL-MOUSSEL)	10:00	11:59	11:59	12:00
172	9		ANET	10:02	12:01	12:02	12:02
168	13		OULINS (D928-D16-D933)	10:07	12:06	12:07	12:07
166.5	14.5	D933	La Cordelle	10:10	12:08	12:09	12:10
166	15		LA CHAUSSÉE-D'IVRY (D933-D21 8-VC-D301 8)	10:10	12:08	12:09	12:10
164	17	D301 8	Carrefour D301 8-D16	10:13	12:11	12:12	12:13
164	17	D16	Nantilly	10:13	12:11	12:12	12:13
161	20		La Motte (GUAINVILLE)	10:17	12:14	12:15	12:17
			EURE (27)				
160.5	20.5	D62	Les Sablons (GARENNES-SUR-EURE)	10:18	12:15	12:16	12:18
160	21		BUEIL (D62-D836)	10:19	12:16	12:17	12:19
155.5	25.5	D836	BREUILPONT	10:24	12:21	12:23	12:24
154	27		HÉCOURT	10:27	12:24	12:25	12:27
153	28		Passage à niveau n°71	10:28	12:25	12:26	12:28
152.5	28.5		Chambines	10:29	12:26	12:27	12:29
151	30		Passage à niveau n°79	10:31	12:27	12:29	12:31
149	32		PACY-SUR-EURE (D836-D141-D181)	10:33	12:29	12:31	12:33
146	35	D181	Côte de Pacy-sur-Eure	10:38	12:34	12:35	12:38

La course elle même traversera Breuilpont, suivant la moyenne horaire, entre 12h20 et 12h25, en venant de Bueil et allant vers Hécourt. Il nous faudra être attentif parce qu'en début d'étape le peloton passe à vive allure. Au départ du Tour il y aura 176 coureurs répartis en 22 équipes de 8 coureurs chacune. Les 18 équipes en tête du classement de l'Union cycliste internationale sont sélectionnées d'office, rassemblant les meilleurs cyclistes actuels, dont entre autres 2 françaises, 2 belges, 2 italiennes, 1 britannique, mais aussi 2 américaines, 1 Kazakh et une australienne. 3 autres équipes françaises et une belge ont été invitées par les organisateurs. C'est la mondialisation du cyclisme avec des coureurs des 5 continents.

Ce sera probablement une étape dite « de transition » après des étapes difficiles en Bretagne et l'étape du lendemain arrivant à Roubaix, empruntant plusieurs kilomètres de la célèbre classique du Nord se déroulant au printemps. Cette étape pourrait donc sourire aux « routiers – sprinters » dont se sera une des dernières occasions de montrer leur pointe de vitesse, avant d'aborder la montagne dès le début de la semaine prochaine. Souvent dans ces étapes des coureurs se détachent dès le début de la course et pourraient former une échappée traversant Breuilpont avant le peloton.

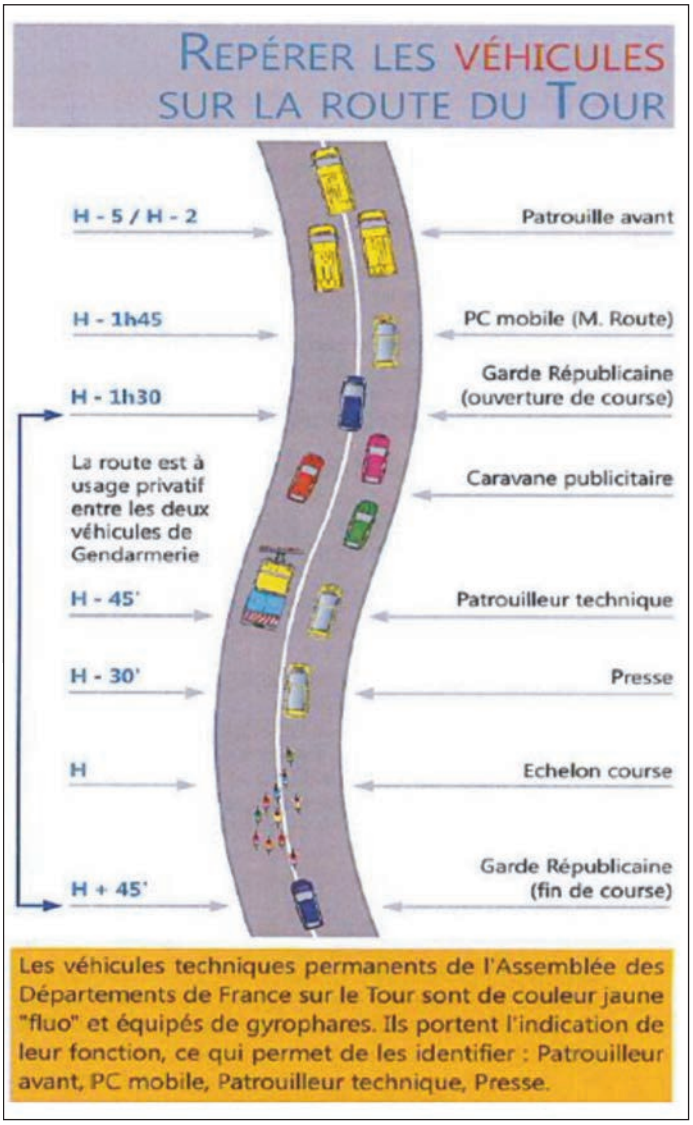

La couverture médiatique a beaucoup contribué à la célébrité du Tour. C'est le troisième événement sportif derrière la Coupe du monde de football, et les Jeux Olympiques, Le Tour de France rassemble environ un milliard de téléspectateurs chaque année. 2 000 journalistes, reporters, réalisateurs photographes représentant 46 nationalités, 600 médias différents dont 53 radios - 273 journaux, agences de presse - 100 agences photos - 80 nouveaux médias suivent la course. La diffusion est assurée dans 190 pays par 100 chaînes dont 60 diffusent la retransmission des étapes en direct. Breuilpont sera donc visible de tous les coins de la planète.

Commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918

Dans le cadre de cette commémoration, nous lançons un appel aux familles, aux descendants des soldats de Breuilpont morts pour la France et dont les noms

Il s'agit de :
BARBEY René,
CADORET Jules,
DESPARNOT Eugène,
DURAND Fernand,
GATINE René,
GUILLOIS Henri,
Le CARDINAL Ernest,
MAUGER Victor,
MONGODIN Henri,
NOBLET Aristide,
POURIAS Louis,
RAOUL Jean-Marie.

Trois noms restent dans nos recherches sans réponse, sur le site « Mémoires des Hommes », il s'agit de :
DUFOUR Alphonse,
LEMOINE André,
SOULIER André.

Si vous êtes concernés par cet appel merci de prendre contact avec Daniel Fouet : daniel.fouet@breuilpont.com ou en vous faisant connaître à la Mairie.

Si vous avez des documents, des écrits de soldats, des objets relatifs à cette guerre et que vous acceptez de les prêter, nous pourrions les exposer, merci.

Commémoration de la Victoire du 8 Mai 2018

En ce mois de mai où le calendrier était plus propice aux vacances et escapades, nous n'étions qu'une petite quinzaine de Breuilpontoises et Breuilpontois et élu(es)s a entouré notre porte-drapeau (Ancien Combattant d'Algérie) pour rendre hommage aux soldats de Breuilpont morts pour la France. BERARD Michel, TIERCELIN Paul, tués lors de la Seconde guerre mondiale. Les quinze autres soldats sont tous tombés lors du premier conflit et un hommage particulier leurs sera rendu le 11 Novembre 2018.

La cérémonie s'est déroulée comme il se doit, dépôt de gerbe, minute de silence, hymne national et lecture de la lettre du ministre des Anciens Combattants.

Le verre de l'amitié a réuni les participants à la Mairie.

CG Sucré ouvre ses portes au 4 rue Victor Hugo !

MAIS C'EST QUOI CG SUCRÉ ??

Tenu par Céline native de Breuilpont et reconvertie depuis 4 ans dans la pâtisserie, CG Sucré c'est une « Pâtisserie sur commande », c'est-à-dire que vous passez commande, au minimum 2 jours avant et Céline confectionne votre pâtisserie traditionnelle ou cake design.

Pour le moment pas de boutique seulement un laboratoire de pâtisserie, pour commencer et celui-ci est ouvert du mercredi au dimanche midi principalement sur rendez-vous.

▶ *Alors une envie sucrée n'hésitez pas à contacter Céline CG Sucré au 06 75 87 37 71 ou par mail cgsucre1214@gmail.com*

La commune a fêté sa centenaire !

Nous nous sommes réunis autour de notre doyenne et jeune centenaire, notre compatriote Hélène POLICELLA, le 19 mai 2018. Et ce fut un immense honneur pour le Maire, le conseil municipal et le C.C.A.S., d'avoir été présents à ses côtés pour franchir le cap de ses 100 ans.

Ses amis et voisins qui l'entourent au quotidien étaient également au rendez-vous. Nous avons partagé gâteau d'anniversaire et champagne.

Pour le gâteau, la mairie avait fait appel à notre jeune pâtissière native de Breuilpont, Céline qui ouvre son laboratoire rue Victor Hugo, sous l'enseigne CG Sucré.

Mais parlons de cette grande dame :

Hélène KOHLER est née le 19 mai 1918, c'est à Paris qu'elle voit le jour, de mère corse et de père suisse.

Elle fut élevée par sa tante en Suisse jusqu'à l'âge de 6 ans, elle revient en France et vécut avec son père Robert KOHLER qui tenait une usine de métallurgie rue Le Bua dans le 20ème arrondissement.

Elle poursuit des études jusqu'en première et, à l'âge de 20 ans, elle rêve de devenir artiste et décide de prendre des cours de comédie avec Ève Francis.

En 1942, Hélène se lance dans la chanson et gagne à un concours de chants avec la chanson « Mon Ange » (texte de Jean Féline, musique de Bruno Coquatrix et interprétée par Léo Marjane). Son nom de scène Hélène Romané (elle nous a avoué que ce nom lui avait été inspiré par le vin du domaine de la Romanée Conti - Grand Cru de Bourgogne). Elle signe alors de nombreux contrats dans des cabarets parisiens, à Lille, à Tours et participe aussi aux galas de la police et finit par passer à la radio.

Pour plus de confort, Hélène décide d'arrêter ce parcours d'artiste pour travailler dans l'usine de son père en tant que secrétaire et ce jusqu'à sa retraite.

Elle vivra du côté de la Butte Montmartre, et c'est en 1956 (juste après la sortie du film Napoléon dont certaines scènes ont été tournées sur le pont d'Arcole) qu'elle tombe sous le charme des bords de l'Eure en achetant une maison près de l'eau, à Lorey ou elle aimera venir se reposer et se détendre.

La commune comptait, à cette époque, environ 565 habitants.

Dans les années 60, elle rencontre Charles Policella, marseillais de naissance, il dirige un restaurant au sein d'un court de tennis couvert à Romainville, où Hélène s'adonnait à cette activité.

En 1975, elle épouse Charles et ils viendront s'installés rue des Petits Prés, en 1985.

Elle connaît enfin le repos, la tranquillité, les bons moments de la vie au milieu des siens, de ses amis, de ses voisins. Hélène passe son temps à la lecture et la cuisine tandis que Charles se passionne pour la pêche et le bricolage. Ils aiment recevoir et Charles n'oublie jamais de faire connaître son goût pour le poisson autour d'une « sardinade » entre amis.

Cette femme au grand cœur et d'un courage exemplaire assiste son mari atteint de la maladie de Parkinson. Elle est entourée d'amis qui l'aident au quotidien.

Fête du village

Toujours en action, et toujours pour le plaisir des Breuilpontoises et des Breuilpontois, le comité des fêtes est sur la préparation de la fête du village qui se déroulera les samedi 30 juin et dimanche 1er juillet. Nous espérons vous y voir très nombreux.

AU PROGRAMME DU SAMEDI

A 14 heures : CONCOURS DE PÉTANQUE en doublette formée : 10€.

A 22 heures, RETRAITE AUX FLAMBEAUX animée par la COMPAGNIE étincelle Bouillasse de Lommoye.

Les voitures à pédales et les clowns de la Compagnie accompagneront petits et grands pour la balade aux lampions dans les rues du village.

La soirée se poursuivra par un REPAS CHAMPÊTRE, animé par le GROUPE « InOut ».

In-Out est un groupe de pop rock originaire de Vernon.

Vous pouvez les retrouver régulièrement dans les pubs, bars et restaurants de la région et jusqu'en Région parisienne, où ils assurent des soirées riches en reprises diverses et variées.

D'influence Pop rock, ils vous proposeront des reprises des plus grands tels que M, ZZ Top, AC/DC, Aznavour, Dutronc et bien d'autres encore...

A 23 heures
feu d'artifice tiré par
Carnaval Artifices
Evénementiels.

AU PROGRAMME DU DIMANCHE

La foire à tout ouverte au public de 8h à 18h, vous pouvez trouver les bulletins d'inscription sur le site internet de la commune.

Sur les 2 jours un stand buvette et restauration sera tenu par les bénévoles du comité des fêtes et vous retrouverez bien évidemment la traditionnelle FÊTE FORAINE qui divertira les petits et les grands.

En souhaitant que pour ces 2 jours, le soleil soit au rendez-vous et nous permette de faire la fête dans les meilleures conditions possibles.

École Saint-Exupéry

HORAIRES DU TEMPS SCOLAIRE, RESTAURANT SCOLAIRE, RENTRÉE 2018…

Voici quelques informations concernant la rentrée scolaire 2018 à l'école Saint-Exupéry :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

L'accueil des élèves s'effectuera 10 minutes avant l'horaire d'entrée, à savoir 8h50 et 13h20.

La rentrée est fixée à 9h (ouverture des portes 10 minutes avant) pour tous les élèves sauf ceux entrant en Petite Section de maternelle (enfants nés en 2015). Ces derniers rentreront à 9h30.

Les enfants peuvent être accueillis au restaurant scolaire dès le premier jour de cette rentrée. Le prix du repas a été fixé à 3,70 €. Les dossiers d'inscription à la cantine ont été remis et devront parvenir à la mairie pour le 15 juillet au plus tard, ceci pour une bonne gestion administrative de ce service périscolaire.

Portes ouvertes et fête de l'école Saint-Exupéry.

Les portes ouvertes de l'école Saint Exupéry ont eu lieu le vendredi 8 juin 2017 de 16h30 à 18h. À cette occasion, les parents ont pu découvrir les travaux de leur(s) enfant(s) au sein des classes.

Le **samedi 23 juin** a lieu la fête de l'école de 10h30 à 13h30. Un spectacle dansé d'environ une heure et une kermesse auront lieu.

Association Temps Libre et Jeunesse

RETOUR SUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

Les jours fériés étaient nombreux et le beau temps au rendez-vous pendant les vacances de printemps, mais les enfants ont tout de même été nombreux à fréquenter l'accueil de loisirs de l'Association Temps Libre et Jeunesses. Ils étaient près de cent à profiter des nombreuses animations sur le thème de la nature et des activités de plein air. Plusieurs sorties ont été proposées : au centre équestre, à la piscine, et au Jump Park pour les plus grands. En fin de séjours petits et grands sont allés pêcher à l'étang de Bueil.

DES VACANCES D'ÉTÉ ANIMÉES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES !

L'accueil de loisirs 3/10 ans ouvrira tout l'été jusqu'au vendredi 31 août. Deux équipes se succéderont durant cette période : une première en juillet à Breuilpont, puis la seconde au mois d'août à Villiers-en-Désœuvre.

L'accueil Ados sera proposé aux futurs collégiens et est rattaché à l'Accueil de Loisirs. Il se déroulera à Breuilpont en juillet et à Villiers du 6 au 10 août.

Plusieurs mini-camps seront organisés à la base de loisirs de Brionne : le premier du 16 au 20 juillet pour les 11-14 ans et les deux suivants du 23 au 25 juillet et du 25 au 27 juillet pour les 6-10 ans.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter !

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE RENTRÉE 2018

L'accueil périscolaire de Breuilpont accueille les enfants le matin de 7h30 à 9h et le soir après la classe de 16h30 à 19h dans les locaux du restaurant scolaire. Détente et activités variées sont proposées aux enfants dans un cadre chaleureux et convivial.

Vous pouvez inscrire vos enfants sur place auprès d'un des animateurs de l'association ou en nous contactant au bureau de l'association.

Les documents d'inscription sont disponibles sur la page internet :

- *Site internet : http://atlej2.wixsite.com/monsite*
  Association Temps Libre et Jeunesse
  4 bis grande rue - 27730 Bueil
  Tél: 02 32 26 08 57
  Email : atlej@wanadoo.fr
  Facebook : atlej

Les enfants ont fabriqué des jardinières en palettes recyclées

Forum des associations

Le Forum des associations est le rendez-vous incontournable de chaque rentrée !

Cette année encore, de nombreuses associations Breuilpontoises seront présentes le **samedi 8 septembre 2018** à la salle des fêtes entre 14h et 18h.

C'est la journée idéale pour une sortie familiale à la découverte ou redécouverte de notre tissu associatif, autour d'animations qui permettront de trouver du plaisir et des idées pour s'épanouir, se divertir, s'exprimer, dialoguer.

Nos associations permettent de tisser du lien et de rendre visible « le Vivre Ensemble » sur notre commune. Elles sont les garantes de notre identité communale puisqu'elles la représentent dans toute sa diversité : sportive, culturelle, sociale, générationnelle, citoyenne...

Venez nombreuses et nombreux !

Bibliothèque

HORAIRES D'OUVERTURE
De la bibliothèque municipale de Breuilpont
Mercredi 14h30 - 16h30
Vendredi 14h - 16h
Samedi 10h - 12h

Horaires vacances
Mercredi 14h - 17h

Horaires Vacances d'été
Du lundi 9 juillet au samedi 1 septembre
Le mercredi de 14h à 17h

25 bis rue Victor Hugo – Breuilpont
biblibreuilpont@gmail.com
02 32 38 08 37

Elèves transportés par Seine Normandie Agglomération

Tarifs 2018 / 2019*

1er enfant inscrit : 80€
2ème enfant inscrit : 70€
3ème enfant inscrit : 60€
4ème enfant inscrit et + : gratuit

*(*tarif valable pour l'année scolaire entière, et unique quel que soit le niveau scolaire)*
Pour information, coût annuel pour la collectivité du transport d'un enfant : 1 100€ environ

Inscriptions
Du 9 mai au 13 juillet 2018 inclus

Par internet : www.sna27.fr

Grâce au paiement sécurisé en ligne par carte bancaire, pas besoin de vous déplacer ! Inscrivez votre enfant directement via le site internet de l'agglo. S'il a déja été inscrit les années précédentes, retrouvez votre identifiant dans les e-mails de confirmation d'inscription reçus précédemment.

Ou par courrier

Retournez le formulaire d'inscription (téléchargeable sur sna27.fr, également disponible dans les mairies du territoire, ou sur demande auprès du service Mobilités) et le chèque à l'ordre du Trésor Public correspondant au montant de la part parentale à l'adresse ci-dessous.
Le dossier d'inscription peut également être remis dans les locaux de Seine Normandie Agglomération (notamment pour les paiements en espèces) auprès du service Mobilités :

Du lundi au vendredi :
- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au 12 rue de la Mare à Jouy à Douains.
Le mercredi :
- de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 au 13 rue Lavoisier aux Andelys.

***Attention** : les inscriptions doivent impérativement être effectuées entre le 9 mai et le 13 juillet inclus. Après le 13 juillet, une pénalité de retard de 20€ par enfant sera exigée (le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier).*

Plus d'infos :
Service Mobilités
12 rue de la Mare à Jouy
27120 Douains
Tél. 02 32 53 95 37
mobilites@sna27.fr
www.sna27.fr

Seine Normandie
AGGLOMÉRATION

© Shutterstock.com - Impression : Lecoure Tiwed (02 32 77 32 40) - Ne pas jeter sur la voie publique

ALEDA

Le samedi 24 mars 2018, sous un soleil radieux, s'est déroulé le carnaval des enfants.

Cette année, la promenade musicale a été accompagnée par 3 mascottes de la compagnie Anniversaire France.

Mickey, Minnie et Captain America ont donc défilé avec les enfants.

Puis ce sont Spiderman, Olaff et la Reine des neiges, qui ont fait leur apparition à la salle des fêtes, pour partager le goûter des enfants ravis.

Le dimanche 20 mai 2018, les enfants se sont retrouvés à l'ancienne bibliothèque pour confectionner, de leurs petites mains, de jolis cadeaux pour la fête des mamans.

Puis le dimanche 10 juin 2018, ils se sont retrouvés dès 14h30 au restaurant scolaire pour le dernier atelier créatif de l'année autour du thème de la Fête des pères.

Nous vous attendons :

Le **vendredi 29 juin 2018** à la sortie de l'école pour une vente de gâteaux.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour de nouvelles animations et créations.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances d'été et à l'année prochaine.

▶ *Informations : 06 36 69 63 05 ou aledabreuilpont@gmail.com*

Le rendez-vous des Lutins

L'année 2017-2018 s'achève et des petits changements vont voir le jour en septembre.

Tout d'abord, nous envisageons de créer une deuxième séance de rencontre chaque semaine pour l'automne prochain. Nous allons modifier l'intitulé de la foire à la puériculture car les visiteurs sont de moins en moins nombreux.

Nous avons emmené les enfants en petit train, et ils en sont revenus ravis. Bientôt, se sera une sortie à la ferme où les petits adorent voir les animaux.

Parents et assistantes maternelles des alentours, n'hésitez pas a nous rendre visite.

▶ *Jeunes parents et grands-parents, Rejoignez-nous tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la salle des fêtes…*
Contact : Claude au 06 34 51 77 71
Email : claude.vaquez@gmail.com

Comité des fêtes

BELOTE

Très peu de participants à cette journée de belote du 11 mars. Le tournoi n'a pas pu se faire dans les mêmes règles, faute de participants, Cependant nos fidèles joueurs ont tout de même passé un agréable après-midi.

Le prochain tournoi de belote se tiendra le **dimanche 14 octobre 2018**.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée générale statuant sur l'approbation des comptes et des activités de l'exercice 2017 s'est tenue le samedi 17 février 2018 à la Mairie, et s'est terminée par le pot de l'amitié.

Le 17 avril 2018 s'est déroulée une assemblée générale extraordinaire pour élire les nouveaux membres du bureau. Ont été élues : présidente du Comité des fêtes de Breuilpont Mme Karine NEDELEC, trésorière Mme Isabelle CLIQUE, secrétaire Mme Véronique FESCHOTTE.

Un bureau uniquement féminin !!! La parité n'est pas respectée... Mais nous espérons bien que tous les bénévoles hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, actuels et futurs, apprécieront nos idées et notre engagement dans la bonne humeur et la bonne ambiance.

MARCHÉ FERMIER/CHASSE AUX ŒUFS

Nous avions choisi le week-end de Pâques pour l'organisation du marché fermier et c'est avec le soutien des élus de Breuilpont que cette manifestation a pu se réaliser dans une ambiance très agréable et conviviale.

Nous nous réjouissons de la présence des producteurs et artisans et des nombreux visiteurs venus tout au long de la journée pour y découvrir les produits locaux (légumes de saison, fromages de chèvre, miel et dérivés, bières artisanales, etc.). En fin de matinée, le train touristique a fait une halte à l'ancienne gare, apportant encore un attrait supplémentaire.

Le même jour, dans l'après-midi nous avons également organisé une chasse aux œufs et une chasse aux trésors dans les bois du château de Breuilpont.

Une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pris plaisir à y participer et aussi de se réunir sur le marché fermier pour les récompenser.

FÊTE DES VOISINS

La date nationale retenue cette année était le vendredi 25 mai. Or, cette année, le comité des fêtes est inquiet de constater que très peu de référents (3) se sont manifestés. Il est vrai que le mois de mai 2018 a été exceptionnellement chargé avec les vacances scolaires, les ponts, les mariages, les communions, et que le temps imparti pour l'organiser s'est trouvé réduit avec une météo plus qu'incertaine. Rien n'empêche de décaler à un autre jour si le temps est trop mauvais.

La Fête des voisins rappelons le « C'est l'occasion de faire connaissance, de se retrouver ensemble avec les habitants de son quartier autour d'un verre, d'un apéritif dinatoire ou d'un repas champêtre pour partager un moment de convivialité sur l'un des endroits pilotes habituels. »

FÊTE DU VILLAGE

Toujours en action, et toujours pour le plaisir des Breuilpontoises et des Breuilpontois, le comité des fêtes est sur la préparation de la Fête du village qui se déroulera les **samedi 30 juin et dimanche 1er juillet**. Nous espérons vous voir très nombreux.

Au programme du samedi : à 14 heures : concours de pétanque en doublette formée. La soirée se poursuivra par un repas champêtre animé par le groupe de rock « In Out ». A 22 heures, retraite aux flambeaux, les voitures à pédales et les clowns de la Compagnie Etincelle Bouillasse accompagneront petits et grands pour la ballade aux lampions dans les rues du village, suivie du feu d'artifice tiré par Carnaval Artifices Événementiels.

Au programme du dimanche, la foire à tout ouverte au public de 8h à 18h, vous pouvez trouver les bulletins d'inscription sur le site internet de la commune.

Sur les 2 jours, un stand buvette et restauration sera tenu par les bénévoles du comité des fêtes et vous retrouverez bien évidemment la traditionnelle fête foraine qui divertira les petits et les grands.

En souhaitant que pour ces 2 jours, le soleil soit en rendez-vous et nous permette de faire la fête dans les meilleures conditions possibles.

Les Belles Mécaniques

Après une trêve hivernale, « Les Belles Mécaniques de Breuilpont » ont repris leurs rassemblements mensuels.

Cette nouvelle année est placée sous le signe de la pluralité avec la présence aux expos des autres sections de l'Association Familiale. Le 18 mars, c'est la section « marche » sous la houlette de Joëlle Rivière d'Aulnay qui a présenté son activité. Le 15 avril, la section « dessin » a fait partager leur passion en exposant de nombreuses réalisations avec Micheline et Jean-Pierre qui se sont mis aux pinceaux pour une démonstration de leurs talents. Expérience à poursuivre.

Le 26 mai une quinzaine de véhicules s'est rendue à Cernay la Ville (78) pour déguster un « cochon grillé » dans une ambiance conviviale. Et le 10 juin, 20 équipages partiront pour découvrir l'Auvergne.

Venez nombreux, tous les 3èmes dimanches sur le stade Achille GOUERY de 9h30 à 13h.

▶ *Vous pouvez retrouver toutes nos sorties sur notre site internet : lesbellesmecaniques-debreuilpont.fr*

L'Association Familiale de Breuilpont d'Ici et d'Ailleurs remercie tous les adhérents qui ont participé aux différentes activités 2017/2018.

Les différentes activités seront présentes la saison prochaine n'hésitez pas à nous rejoindre.

En cette fin d'année la section « théâtre » va se produire le **dimanche 24 juin à 17h.**

Les Belles Mécaniques proposent un repas le **dimanche 8 juillet**

▶ *Pour tout renseignement : Bernard GUILLOIS : 06 18 69 27 83*

Football Club

GARENNES – BUEIL – LA COUTURE – BREUILPONT

Encore quelques matchs et la saison va se terminer, juste avant la Coupe du monde.

2017 – 2018 est une année riche en résultats sportifs.

2 équipes accèdent au niveau supérieur (seniors A et B) et sont victorieuses de leur championnat.

Encore 1 match nul et nos U18 rejoindront leurs aînés pour une accession en 1ère division, et seront aussi vainqueurs de leur championnat.

Très bon résultat pour les autres équipes qui n'accèdent pas au niveau supérieur cette année mais la qualité de nos jeunes footballeurs nous permet d'espérer pour la saison prochaine.

Les résultats en coupe ont été riches en émotions :

- 1/2 finale pour nos féminines,
- 1/2 finale pour les seniors B (coupe des réserves P. Saidani),
- 1/4 finale pour les seniors A (coupe du district A. Mandle).

L'organisation de 2 lotos nous a permis de réaliser un Noël pour les débutants ; le stage de Pâques sur 2 et 3 jours (U7, U9, U11, U13, U15) 54 enfants de 5 à 15 ans. Merci à Mme et Mr Gohel ; Mme et Mr Cossou.

Nous voulons remercier les municipalités, les sponsors, tous les éducateurs, encadrants, arbitres, bénévoles qui interviennent au sein du club pour nous aider à ce que les 246 licenciés puissent pratiquer leur sport.

Pour la saison prochaine, nous sommes à la recherche de U13, U15, U18. Ainsi que de jeunes éducateurs (en services civiques).

Le président
Jacques Gaultier

Seniors B

U11

Rando Vallée d'Eure

Séjour multi activités neige de Rando Vallée d'Eure : l'édition 2018 aura été un franc succès !

Randonnée raquette, ski et alpinisme sur le massif du Sancy pour une vingtaine de participants motivés.

Prochain séjour sportif à Clécy du **8 au 11 août** : randonnée pédestre, canoë kayak et escalade, sous le soleil normand cette fois !

N'hésitez pas à nous rejoindre lors d'une randonnée locale, le club est ouvert à tous.

▶ *Contact Anne Aubron : 06 81 41 31 87*
Association RVE (affiliation FFRandonnée et FFME)
Mairie de Breuilpont
Suivez nous sur Facebook : Anne Rve

ZOOM SUR « LE RALLYE »

C'est en 2007 qu'Emilie et Frédéric s'installent à Breuilpont et reprennent le bar-tabac « Le Rallye ».

Depuis 11 ans, ils vous accueillent chaque jour de bonne heure et de bonne humeur et vous proposent de nombreux services tels que la presse (presse quotidienne, magazines), les jeux Amigo et Loto, la Française des Jeux, la vente de tabac et le bar.

Grâce à l'aide du frère de Frédéric, ce dernier possédant déjà sa propre affaire depuis 5 ans dans une commune voisine ainsi que la gérance du Rallye, Emilie et Frédéric se lancent dans ce commerce en tant que gérants en 2007, puis 3 ans après, lui rachètent le fonds de commerce et deviennent à leur tour propriétaires de leur propre activité.

Souhaitant s'investir durablement et pérenniser leur installation, ils suivent alors plusieurs formations comme la gérance (comptabilité, gestion des stocks) ou encore une formation dédiée à l'exploitation d'un commerce de proximité. Au quotidien, au-delà de leur polyvalence, Frédéric s'occupe principalement d'accueillir les clients tandis qu'Emilie l'aide en prenant en charge la gestion et la comptabilité.

C'est également un métier en constante évolution : la règlementation des jeux, la hausse des prix du tabac (qui induit la mise en place de mesure de sécurité supplémentaires), la régulation des prix des consommations, … etc.

« C'est un métier prenant, il ne faut pas compter les heures, ni attendre après les vacances ou encore les jours fériés, mais à côté de ça le rapport avec les clients est génial, des amitiés se lient, et on apprend beaucoup aussi à discuter et prendre le temps avec eux. On adore cette relation que ce soit avec des clients de passage ou avec nos « habitués ». Nous avons été vraiment bien reçus dans ce village, même entre commerçants tout le monde se soutient ».

Malgré une activité pleine et des semaines bien remplies, Emilie et Frédéric s'occupent également de leurs deux petites filles, et « courent » entre l'école, les activités et Le Rallye. Emilie participe aussi aux activités associatives dès qu'elle le peut.

« Et puis il y a la Coupe du monde qui arrive bientôt, où là aussi nous essaierons de faire en sorte de réunir nos clients dans une ambiance familiale et conviviale, du plus jeune au plus ancien. Pour la Coupe d'Europe, nous avions réussi à rassembler familles et enfants, amis, clients... pour des moments mémorables ».

LE RALLYE
Ouvert du mardi au vendredi de 7h à 20h
le samedi de 7h30 à 20h et
le dimanche de 7h30 à 13h